

Description de tâches

Personnel de garde Éducatrice

Sous la responsabilité d'une gestionnaire, l'éducatrice met en application un programme éducatif comportant des activités qui visent le développement global des enfants dont elle a la responsabilité, veille à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants et accomplit diverses tâches liées à ses fonctions.

Mettre en application un programme éducatif comportant des activités qui visent le développement global des enfants dont elle a la responsabilité.

- Planifier et préparer des activités pédagogiques permettant de développer toutes les dimensions de la personne.
- Accompagner et encadrer les enfants dans leurs activités, et favoriser leur adaptation et leur intégration à la vie en collectivité.
- Observer et apprécier l'évolution et le comportement des enfants.
- Guider les enfants dans les gestes de la vie quotidienne, notamment l'alimentation, l'hygiène, l'habillement et les soins personnels, en favorisant leur autonomie et de saines habitudes.
- Développer une relation avec les parents et échanger avec eux sur le développement de leur enfant, notamment à l'arrivée ou au départ de celui-ci.
- Collaborer à la conception de plans d'intervention individuels pour les enfants ayant des besoins particuliers et en assurer l'application.
- Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants.

Accomplir diverses tâches liées à ses fonctions.

- Aménager, décorer et ranger le local.
- Préparer et ranger le matériel.
- Effectuer toute autre tâche connexe.

Conditions minimales d'admission: Il appartient à l'employeur d'apprécier les conditions minimales d'admission du personnel de garde, conformément au Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance et à la Directive concernant l'évaluation de la qualification du personnel de garde et les équivalences de formation reconnues.

À cet effet, l'article 23 du Règlement prévoit que « le titulaire d'un permis doit s'assurer qu'au moins 2 membres du personnel de garde sur 3 soient qualifiés et présents chaque jour durant la prestation des services de garde », d'où les distinctions suivantes :

Éducatrice qualifiée : Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance ou en techniques d'éducation en services de garde ou toute équivalence reconnue en vertu de la Directive concernant l'évaluation de la qualification du personnel de garde et les équivalences de formation reconnues.

Éducatrice non qualifiée : Aucune condition minimale particulière n'est exigée.

Personnel Responsable de l'alimentation (cuisinière)

Sous la responsabilité d'une gestionnaire, la responsable de l'alimentation élabore des menus variés et équilibrés en tenant compte du Guide alimentaire canadien, prépare des repas complets et des collations, achète et entrepose les aliments, et nettoie et entretient la vaisselle, les ustensiles, les équipements et les lieux de travail.

Attributions caractéristiques

- Élaborer des menus variés et équilibrés en tenant compte du Guide alimentaire canadien.
- Élaborer des menus sur une base mensuelle, trimestrielle ou semestrielle ainsi que des menus thématiques à l'occasion.
- Préparer et afficher le menu hebdomadaire.
- Adapter le menu quotidien ou préparer un menu particulier pour tenir compte des allergies, des contraintes alimentaires ou des diètes particulières des enfants.

Préparer des repas complets et des collations.

- Organiser sa journée de travail et faire sa mise en place.
- Apprêter les aliments et confectionner les recettes choisies.
- Répartir les portions des repas et des collations, les distribuer et les servir.

Acheter et entreposer les aliments.

- Planifier ses achats en fonction du menu et du budget alloué.
- Discuter avec les fournisseurs et passer les commandes.
- Ranger les aliments et assurer la rotation des stocks en tenant compte des règles d'hygiène, de salubrité et de conservation des aliments.

Nettoyer et entretenir la vaisselle, les ustensiles, les équipements et les lieux de travail.

Effectuer toute autre tâche connexe.

Conditions minimales d'admission Diplôme d'études professionnelles (DEP) en cuisine d'établissement ou l'équivalent

Poste d'éducatrice rotative

Sous la responsabilité d'une gestionnaire, l'éducatrice met en application un programme éducatif comportant des activités qui visent le développement global des enfants dont elle a la responsabilité, veille à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants et accomplit diverses tâches liées à ses fonctions.

Horaire rotatif sur semaine :

Lundi 7h00-3h30, mardi 7h30-4h0, mercredi 8h00-4h30, jeudi 8h15-4h45 et vendredi 8h30-5h00 (+ retard)

Cet horaire peut changer selon la demande de service des parents, et également selon le choix des éducatrices principales lors d'un consensus annuel ou lors d'une demande écrite à la direction de la part de celles-ci.

Le traitement des vacances sera appliqué selon la politique du CPE mise en place.

1. Mettre en application un programme éducatif comportant des activités qui visent le développement global des enfants dont elle a la responsabilité.

- Planifier et préparer des activités pédagogiques permettant de développer toutes les dimensions de la personne.
 - Avoir un moyen de communication afin de faire le suivi avec chaque éducatrice principale d'un groupe, pour voir à la continuité de la programmation.
 - Avoir des plans B en cas d'imprévu ou selon la dynamique du jour du groupe d'enfants.
- Accompagner et encadrer les enfants dans leurs activités, et favoriser leur adaptation et leur intégration à la vie en collectivité.
 - Avoir bonne communication avec chaque éducatrice principale afin d'assurer l'harmonie du groupe lors de la transition entre les 2 éducatrices.
- Observer et apprécier l'évolution et le comportement des enfants.
 - Avoir échange d'information sur chaque enfant périodiquement, dont avant et après chacune des rencontres bi-annuel des parents
- Guider les enfants dans les gestes de la vie quotidienne, notamment l'alimentation, l'hygiène, l'habillement et les soins personnels, en favorisant leur autonomie et de saines habitudes.
 - Transmettre ses propres observations, inquiétudes, bons coups, etc... avec chaque éducatrice principale.
- Développer une relation avec les parents et échanger avec eux sur le développement de leur enfant, notamment à l'arrivée ou au départ de celui-ci.
 - Transmettre informations pertinentes par la suite à l'éducatrice principale.
- Collaborer à la conception de plans d'intervention individuels pour les enfants ayant des besoins particuliers et en assurer l'application.
 - Transmettre ses propres observations, inquiétudes, bons coups, etc... avec chaque éducatrice principale.

2. Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants.

3. Accomplir diverses tâches liées à ses fonctions.

- Aménager, décorer et ranger le local.

- Préparer et ranger le matériel.
- Être préparé, avoir lu la documentation nécessaire (avant et après les rencontres), prendre part aux échanges, apporter observations et idées lors des rencontres d'équipe.
- Effectuer toute autre tâche connexe.